



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/907
24 novembre 2009

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

783ème séance plénière
PC Journal No 783, point 5 de l'ordre du jour

DÉCISION No 907
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION
DE CONTRÔLE DE L'OSCE À SKOPJE CHARGÉE D'ÉVITER
LE DÉBORDEMENT DU CONFLIT

Le Conseil permanent

Décide de proroger jusqu'au 31 décembre 2010 le mandat de la Mission de contrôle de l'OSCE à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit.